

François de RUGY, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire

Paris, le lundi 19 novembre 2018

Communiqué de presse

François de Rugy désigne comme candidat pressenti pour l'exploitation de la liaison CDG Express le groupement conduit par Keolis et RATP Dev

Grâce à l'implication de l'ensemble des acteurs concernés, le projet CDG Express poursuit son avancement pour une mise en service prévue à la fin de l'année 2023, avant l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

Depuis l'avis d'appel à candidatures publié en janvier 2017, la procédure d'appel d'offres visant à désigner l'exploitant du CDG Express atteint sa dernière phase.

Conformément au règlement de la consultation, après analyse des offres remises par les candidats, et sur avis d'une commission consultative associant les membres de plusieurs administrations et présidée par un membre du CGEDD (Conseil Général à l'Environnement et au Développement Durable), le ministre d'État décide de retenir comme titulaire pressenti le groupement conduit par Keolis et RATP Dev pour assurer l'exploitation du CDG Express. Cette décision ouvre une phase de mise au point du contrat qui, si elle aboutit favorablement, conduira à la signature du contrat d'ici la fin du mois de janvier 2019.

Retrouvez le communiqué de presse en ligne

Contact presse: 01 40 81 78 31 www.ecologique-solidaire.gouv.fr